



**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **18 novembre 2013**

Délibération n° 2013-4246

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Groupement régional alimentaire de proximité (GRAP) pour son programme d'actions 2013 en faveur de la création d'activité dans le secteur alimentaire

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Besson

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 novembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 novembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Vesco, Mme Frih, M. Assi, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Passi, Bouju (pouvoir à M. Abadie), Mme Peytavin (pouvoir à M. Le Bouhart), MM. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Albrand (pouvoir à M. Jacquet), Balme (pouvoir à Mme Domenech Diana), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Fleury (pouvoir à M. Sangalli), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palleja, MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Serres (pouvoir à M. Bolliet).

Absents non excusés : MM. Arrue, Barral, Mme Laurent, M. Julien-Laferrière, Mme Bonniel-Chalier, MM. Huguet, Louis, Mme Perrin-Gilbert, MM. Thévenot, Turcas, Vurpas.

**Conseil de communauté du 18 novembre 2013****Délibération n° 2013-4246**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Groupement régional alimentaire de proximité (GRAP) pour son programme d'actions 2013 en faveur de la création d'activité dans le secteur alimentaire**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 29 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Groupement régional alimentaire de proximité (GRAP) est une société coopérative d'intérêt collectif (SARL à capital variable). Elle a été créée en novembre 2012 à la suite d'une étude de faisabilité financée par des fonds européens et la Ville de Lyon pour développer des activités autour du concept novateur de "coopérative filière intégrée", sur le modèle des coopératives d'activité et d'emploi. La SCIC GRAP intervient plus particulièrement dans la filière alimentaire biologique locale, dans la transformation, la logistique, la distribution en demi gros et au détail.

La coopérative-filière intégrée imaginée par GRAP regroupe différents projets et activités situés dans une même filière et dans une même région géographique. Cela lui permet de proposer une offre de services mutualisés, avec un accompagnement et une expertise sectorielle. L'objectif est de regrouper les forces, pour réaliser des économies d'échelle, mutualiser la trésorerie, les risques financiers et les options stratégiques. Ce regroupement de compétences permet à la SCIC GRAP de professionnaliser les acteurs de son réseau et de favoriser un changement d'échelle des projets portés par les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Elle porte, notamment, le projet de la Halle d'Oullins, qui est particulièrement innovant par son modèle économique et ses finalités sociales : créer sur une surface de près de 1 000 mètres carrés, une épicerie solidaire et un magasin de producteur, un atelier de transformation, une surface de stockage et un espace de bureaux et salle de réunion.

Ce projet résulte de la coopération entre plusieurs projets intégrés de la SCIC GRAP (épicerie "3 petits pois", restaurant "la carotte sauvage") et l'association "La Galerie paysanne" qui regroupe 25 producteurs de la région.

La SCIC GRAP propose aux membres de son réseau l'ensemble des services suivants :

- services supports (comptabilité, déclaration fiscale et sociale, ressources humaines, juridique, informatique),
- accompagnement (formation, suivi et prévision d'activité, réflexion stratégique, médiation, animation),
- services métiers (logiciel OpenERP : formation, développement commercial, gestion financière, approvisionnements, logistique-stockage, recherche de synergies opérationnelles),

- financement (ingénierie financière, rédaction de plans d'affaires, mise en relation investisseurs, montage et négociation bancaire, rédaction de documents juridiques, mutualisation du risque pour tous les projets de la coopérative),

- développement (mutualisation des moyens pour la recherche et développement (R&D), mise en commun de moyens financiers et humains pour développer de nouveaux projets, développement des maillons manquants dans la chaîne des synergies opérationnelles entre activités).

Enfin, les activités intégrées à la coopérative peuvent l'être à différents niveaux :

- les projets totalement intégrés : ils n'ont pas de personnalité morale indépendante, ce sont des établissements secondaires de la SCIC GRAP qui bénéficient de l'ensemble des services. Ils impliquent un investissement inférieur à 100 k€,

- les projets associés de type société à responsabilité limitée (SARL) ou société anonyme (SA) : la SCIC GRAP prend des participations et devient associé minoritaire. L'entreprise choisit les services à la carte.

#### **a) - Objectifs**

La Communauté urbaine de Lyon a initié une démarche pour développer l'économie sociale et solidaire. En effet, dans le contexte socio économique actuel, les acteurs de l'économie sociale et solidaire (associations, fondations, mutuelles de santé et d'assurances, banques coopératives, coopératives de production, coopératives d'artisans, coopératives d'acheteurs, coopératives d'activité et d'emploi) ont démontré leur contribution économique au maintien de l'emploi et de l'activité économique sur le territoire. Ils représentent, aujourd'hui, plus de 12 % des établissements privés et assurent plus de 9 % des emplois salariés en "équivalent temps plein" de l'agglomération lyonnaise, notamment dans le secteur associatif dédié à l'éducation, l'action sociale, la santé ou la culture.

Le soutien de la Communauté urbaine porte en 2013 sur l'animation des structures représentatives de l'économie sociale et solidaire et du plan d'actions élaboré pour s'intégrer aux différentes politiques publiques promues par la Communauté urbaine. Celui-ci s'articule autour de 4 axes :

- favoriser le développement de l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire, en synergie avec le plan d'actions de Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE),

- professionnaliser les acteurs de l'économie sociale et solidaire et structurer les réseaux par le développement de pôles de compétences,

- connaître et faire connaître l'économie sociale et solidaire,

- soutenir des projets d'agglomération, notamment autour de l'habitat coopératif, du commerce équitable ou la création de nouvelles filières économiques.

La Communauté urbaine souhaite soutenir la SCIC GRAP au regard de son caractère innovant en matière d'accompagnement des créateurs d'entreprise de l'économie sociale et solidaire sur l'agglomération et de son implication au service des objectifs de L\_VE.

#### **b) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel**

Aujourd'hui, 4 entreprises sont intégrées et contributives à la SCIC GRAP. L'objectif est de doubler ce nombre d'ici la fin 2013 et de poursuivre le développement en 2014 pour arriver à accompagner au minimum 15 projets collectifs (point d'équilibre de la SCIC).

L'outil du GRAP doit être un outil de structuration de la filière et de professionnalisation des acteurs qui la constituent, qu'ils soient porteurs d'un nouveau projet ou salariés de longue date d'une activité existante. Le projet GRAP recèle donc un potentiel d'effet levier sur l'emploi et la création de plusieurs dizaines de projets.

Dès 2014, le projet de la Halle d'Oullins constituera un vrai marqueur pour l'agglomération dans son soutien à la filière alimentaire locale de qualité et apportera une réponse nouvelle aux besoins des grand lyonnais dans ce domaine.

Le plan d'actions présenté représente un budget de 104 357 €. La Communauté urbaine est sollicitée à hauteur de 25 000 €.

Budget prévisionnel 2013

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats et autres charges	30 433	production vendue	54 347
personnel	68 387	Région Rhône-Alpes	20 000
amortissements	3 000	Ville de Lyon	5 000
charges financières	2 537	Communauté urbaine de Lyon	25 000
<b>Total</b>	<b>104 357</b>	<b>Total</b>	<b>104 357</b>

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de la SCIC GRAP dans le cadre de son programme d'actions 2013 en faveur de la création d'activités dans le secteur alimentaire. Ce soutien est apporté conjointement à la Région Rhône-Alpes, qui participe à hauteur de 20 000 € pour 2013, dans le cadre du dispositif IDéclic Solidaire. La Ville de Lyon participe quant à elle à hauteur de 5 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Groupement régional alimentaire de proximité (GRAP) dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2013 en faveur de la création d'activités dans le secteur alimentaire,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la SCIC GRAP définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P01O1578.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 novembre 2013.**